



C.C.A.S

AIDE A L'IDENTIFICATION DES PERSONNES DITES VULNÉRABLES A LEZIGNAN LA CEBE

Vous, ou une personne de votre entourage, résidant sur Lézignan la Cèbe, est dite « vulnérable » (la personne dispose d'une autonomie limitée en cas de demande d'évacuation ou de ravitaillement)

1. Informations relatives à la personne dite « vulné	erable »
Nom et prénom :	
Date de naissance :	
Statut (Plusieurs choix possibles):	
☐ Personne de + de 65 ans	
	ant soit de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), soit sonne (ACTP), soit d'une carte d'invalidité, soit de la
□ Personne à autonomie limitée	
□ Personne à haut risque vital	
□ Autres. Précisez :	
Adresse:	
Téléphone :	
Entourage:	
Le cas échéant, coordonnées du service ou de la	personne intervenant à domicile :
Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :	
O Informations valuations à la tienes messagne au i	
	léclare la personne dite « vulnérable », le cas échéant
	Téléphone :
Qualité de la tierce personne qui effectue la demo	
Lézignan la Cèbe, le	
	mon état de santé soient enregistrées dans «l'annuaire déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
Signature	Signature
de la personne vulnérable :	de la Tierce personne déclarante, le cas échéant*:

Formulaire à retourner auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), rue de la Mairie, 34120 LEZIGNAN LA CEBE. La mise à jour du fichier est effectuée au mois de juillet de chaque année.

*En cas d'inscription d'une personne dite « vulnérable » par une tierce personne, cette inscription <u>ne sera valide et enregistrée qu'après signature du</u> formulaire par la personne elle-même concernée.

Les informations collectées par le CCAS directement auprès de vous, [avec votre consentement, dans le cadre de la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit « Plan Communal de sauvegarde » (PCS) et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité, Ces informations sont à destination exclusive du CCAS et seront conservées pendant 1 an.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à l'attention du DPO – Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée – 22 avenue du 3ème Millénaire – ZI Le Causse – 34630 SAINT-THIBERY ou par mail <u>dpo@agglohm.net</u>. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via son site internet <u>www.cnil.fr</u>.